

---

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR**

**Procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 5 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre à 10h00, les membres du comité syndical se sont réunis à Cahors sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : Mme Dominique Lenfant, M. Philippe Lasvaux, Mme Caroline Mey Fau, M. Didier Baudet, M. Vincent Labarthe (en visio), M. Serge Rigal, M. Alfred Terlizzi (en visio)

Sans pouvoir délibératif : Céline Malignon, Damien Jacques (services du Département), Camille Barrault (service de la Région)

Étaient excusés : Mme Geneviève Lasfargues, Mme Marie Piqué, M. Christophe Proença, M. Gérard Blanc, M. Hugues Delpierre

Est élu secrétaire de séance : M.Philippe Lasvaux

Nombre de délégués titulaires : 6

En exercice : 12

Suppléants : 1

Présents : 5 + 2 en visio

Votants : 7 dont 2 en visio

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Date d'affichage : 18 novembre 2024

---

**Point n°1 : Dispositions administratives**

**1.1 Validation du procès-verbal du 14 octobre 2024**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024.

\* \* \*

**1.2 Rapport sur l'exercice des délégations de la Présidente**

Depuis la dernière réunion du conseil syndical, la Présidente a, dans le cadre de ses délégations :

- Confié à l'entreprise 2EFR les travaux d'installations de prises électriques dans les consignes pour un montant de 2 232€ HT pour le parking du château et de 1 116€ pour Lafajadou,
- Signé une décision modificative technique au budget parkings, dans le cadre du chapitre des dépenses imprévues en section investissement, afin d'adopter les virements de crédits suivants :
  - dépense investissement chapitre 020 : moins 950 €
  - dépense investissement 2184 (Mobilier) : plus 250€
  - dépense investissement 2183 (Matériel bureau informatique) : plus 700€

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations de la Présidente.

\* \* \*

**1.3 Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le centre de gestion du Lot**

A partir du 1er janvier 2025, les collectivités territoriales auront l'obligation de participer au financement des complémentaires prévoyance de leurs agents à hauteur de minimum 7€ par agent et par mois. La complémentaire a pour but de compléter la rémunération versée à l'agent par sa collectivité pendant les congés de maladie ou en cas d'invalidité.

Le syndicat mixte de Rocamadour ne participait pas jusqu'à présent à ce financement.

La présidente propose d'adhérer à ce service auprès du centre de gestion (150 € par an) pour respecter cette obligation et d'inscrire ces dépenses au budget 2025 :

- pour le budget principal, il s'agit d'une dépense totale de 327€,
- pour le budget parkings il s'agit d'une dépense totale de 411€.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, DECIDE**

- D'adhérer à la convention de participation portée par le CDG46 pour le risque « prévoyance » et attribuée à COLLECTEAM-ALLIANZ,
- Autorise la présidente à signer la dite convention et tout acte en déroulant, qui prendra effet au 01/01/2025,
- de fixer le montant de la participation employeur à hauteur de 7€ par mois.

\* \* \*

## **1.4 Politique tarifaire et période d'exploitation des parkings 2025**

Le bilan provisoire d'exploitation des parkings est présenté en séance. Par rapport aux recettes prévisionnelles + 110 000 € de recettes.

### ➤ **Période d'exploitation**

Les vacances scolaires de Pâques démarrent en 2025 le samedi 5 Avril. Celles de la Toussaint se terminent le dimanche 2 Novembre.

Durant cette période, seront peut-être programmées les Montgolfiades, évènement pour lequel la capacité d'accueil de nos parkings (environ 1200 places) n'est pas suffisante : le week-end du 27 et 28 Septembre 2025. Il est proposé que les 5 parkings soient gratuits pour ces 2 journées, sauf pour les groupes qui réservent, comme les années précédentes.

Deux autres évènements vont ponctuer la saison 2025 : le départ de la Transhumance Rocamadour-Luzech le mardi 15 avril depuis le pré de pâques qui jouxte le parking de la vallée, et la fête des fromages qui se déroule près du stade à l'Hospitalet le dimanche 9 juin. Les parkings de la vallée (pour la transhumance) et de l'Hospitalet (pour la fête des fromages) pourraient être gratuits exceptionnellement comme cela avait été acté en 2023.

En 2025, le 11 Novembre est un mardi. Il y aura donc un grand week-end. L'exploitation jusqu'au 11 novembre inclus pourrait être judicieuse.

**Le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- D'instaurer les parkings payants du samedi 5 Avril au mardi 11 Novembre 2025 inclus,
- D'instaurer la gratuité sur le parking P1 pour le dimanche 9 juin (fête des fromages), sur le parking P5 pour le mardi 15 Avril (départ de la transhumance), et sur tous les parkings les samedi 27 et dimanche 28 septembre (Montgolfiades), sauf réservation de groupes.

### ➤ **Politique tarifaire**

Compte tenu des résultats d'exploitation 2024, et des retours exprimés par les usagers des parkings concernant la politique tarifaire 2024.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve la politique tarifaire suivante pour 2025 :**

**Pour les voitures ou motos :**

- Stationnement payant de 9h à 19h – 20 premières minutes gratuites
- Pass annuel à 10€ pour les voitures et motos

- pass semaine à 7€ pour les voitures et motos
- pass journée à 6€ la journée
- tarif de groupe à 3€ le véhicule : possible en dehors de Mi-juillet à Août, sur organisation avec le personnel du parking,
- Gratuité pour les résidents amadouriens et ceux qui travaillent à Rocamadour (cela inclut les bénévoles (cela concerne par exemple le sanctuaire, le Cantou ou encore le festival de musique sacrée).

**Pour les véhicules longs (bus et camping-cars) :**

- Stationnement payant 24h sur 24h – 20 premières minutes gratuites
- Tarif de 8€ les 12h (incluant la taxe de séjour forfaitaire en vigueur qui est reversée à l’office du tourisme – si ces 12h concerne une nuit).

\* \* \*

**Point n°2 : Suivi du programme**

---

**2.1 Sécurisation des biens et des personnes**

- **Travaux de sécurisation des falaises – programme 2025 et demande de subvention FPNRM**

Dans le cadre du diagnostic des secteurs G (au-dessus de la rue de la mercerie) et H (au-dessus du Coustalou), 79 aléas ont été repérés. 73 d’ordre naturels, qui relèvent du syndicat mixte, et 6 d’ordre anthropiques (murs) qui relèvent des propriétaires des murs en question. Les aléas sont classés par niveau de risque du plus faible au plus fort de 1 à 3+.

Le syndicat mixte a budgété 185 000 € pour le diagnostic et les travaux de sécurisation. A l’issue du diagnostic, l’enveloppe disponible est de 176 950 €.

Les travaux pour traiter les risques de niveau R3 et R3+ sont estimés à 3.5 mois, 140 000 € HT, la mission de maîtrise d’œuvre, la coordination Sécurité et le suivi par un écologue sont estimés à 32 000€ HT.

Le fonds de prévention des risques naturels majeurs peut être sollicité à hauteur de 50% pour les interventions sur des aléas menaçant du bâti occupé, dans la mesure où il ne s’agit pas d’entretien d’ouvrages de protection existants. Cela correspond à 85% des travaux.

	<b>Cout TTC</b>	<b>Cout HT</b>	<b>Plan de financement en HT</b>	
<b>Diagnostic</b>	13 800 €	11 500 €	5 750€ (50% du montant HT) Fonds Prév. Risques Nat. Maj. <i>Subvention attribuée en 2024</i>	5 750 € autofinancement SMGS
<b>TOTAL 2024</b>	<b>13 800€</b>	<b>11 500€</b>		
<b>Travaux éligibles au FPNRM</b>	143 400 €	119 500 €	<b>59 750 € ht</b>	59 750 € ht <i>à autofinancer</i>
<b>Travaux non éligibles au FPNRM</b>	24 600 €	20 500€		20 500 € ht <i>à autofinancer</i>
<b>Maitrise d’œuvre et coordination SPS sur travaux éligibles</b>	30 744 €	25 620 €	<b>12 810 € ht</b>	12 810 € ht <i>à autofinancer</i>
<b>Maitrise d’œuvre et coordination SPS sur travaux non éligibles</b>	5 256 €	4 380€	4 380 €ht <i>à autofinancer</i>	

<b>Suivi écologique des travaux</b>	2 000 €	1666.67€		1 666.67 € ht à autofinancer
<b>Total 2025</b>	<b>206 000 €</b>	<b>171 166.67 €</b>	<b>Demande subvention 2025 au FPRNM pour les travaux 2025 : 72 560 €</b>	<b>Autofinancement : 99 106.67 €</b>

L'avant-projet des travaux de sécurisation concernant les points repérés dont le niveau de risque est de 3 et 3+ est présenté en séance.

La planification des travaux est en cours de mise au point, en effet, et il y a lieu de composer avec les enjeux environnementaux (aire de nidification d'une espèce protégée le faucon pèlerin) et paysagers. Le phasage suivant est à l'étude : traiter en urgence les points R3+ du secteur G sur le mois de Janvier, avant que le faucon pèlerin ne fasse son nid, et des aléas R3 et R3+ du secteur H (au-dessus du coustalou) sans attendre). Le reste des travaux sur le secteur G serait programmé entre septembre et Décembre 2025.

**Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents approuve :**

- la programmation des travaux estimés à 167 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre pour l'année 2025,
- la demande de subvention au titre du Fonds de prévention des risques naturels pour ces travaux de prévention éligibles à hauteur de 50 % du montant hors taxes. La demande de subvention concernant cette première tranche de la phase 4 de sécurisation de la falaise s'élève à 72 560 €.

A ce stade d'avancement, il convient de soumettre ces éléments à la Commission départementale des Sites pour recueillir son avis et recueillir l'autorisation ministérielle de travaux.

**Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents autorise à la présidente de :**

- Saisir la Commission départementale des Sites pour lui soumettre le programme des travaux de sécurisation des falaises ;
- Poursuivre les phases de réalisation de ces travaux.

\* \* \*

## **2.2 Requalifier l'expérience de visite – préserver le paysage**

### **Retours sur les ateliers de terrain et la construction du schéma d'intentions paysagères de la vallée**

Le syndicat mixte a confié à Alain Freytet, paysagiste expert du Réseau des grands sites de France et grand prix du Paysage 2022, une mission d'expertise flash pour définir un schéma d'intentions paysagères pour la vallée. Il s'agit d'aller plus en détail que le schéma directeur sur ce secteur pour orienter les prochaines actions et de réinterroger certaines orientations arrêtées en 2011.

Durant la semaine du 11 Novembre, sur le terrain, habitants, gestionnaires des espaces naturels, de voirie, représentants des divers usagers, se sont interrogé sur les possibilités, les perspectives pour mener à bien le projet de préservation de la vallée et d'ouverture des espaces à la découverte.

Elus, habitants, services de l'Etat ont pu réagir à la présentation des pistes de projet faite le 14 Novembre.

Les retours des services n'ayant pu être présents sont attendus avant de présenter le schéma d'intentions paysagères aux élus syndicaux et municipaux, et de programmer les actions.

\* \* \*

### **Deuxièmes rencontres du GS de Rocamadour et des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou**

Le conseil syndical a approuvé à l'occasion de la réunion du 14 octobre dernier le projet de réunir les gestionnaires autour du sujet du paysage dans le cadre des prochaines rencontres du grand site, qui se tiendront le 28 Janvier. Les gestionnaires d'espaces naturels (PNR, Département), le syndicat mixte et les 5 communes sont mobilisés pour que ce temps de réflexion et d'échanges permette à chacun de nourrir ses politiques.

Le PNR travaillant sur sa future charte, le Département évaluant sa politique des espaces naturels sensibles, et le syndicat mixte planifiant sur 2025 le bilan sur la projet grand site..., comme vous le voyez, les rencontres sur le Paysage s'inscrivent dans les temps de réflexion de chaque acteur du territoire.

A l'occasion des rencontres, il est proposé d'engager la construction collective d'une carte des paysages. Il s'agit à la fois d'engager la première étape de la démarche de gestion de la végétation (action inscrite au schéma directeur) et de compléter les outils d'interprétation existants.

Le travail conjoint de 3 paysagistes avant, pendant et après les rencontres représente un coût d'investissement de 11 012 euros TTC. Cela comprend la préparation de supports de concertation et l'animation des ateliers de terrain. La DREAL peut nous soutenir à hauteur de 70% par le biais de son enveloppe 2024 pour laquelle il reste des crédits. Les 30% restant à financer pourraient être pris sur les reliquats de l'enveloppe budgétaire dédiée au schéma d'interprétation.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents autorise à la présidente :**

- De demander le soutien financier de la DREAL à hauteur de 6 720 € soit 70% du montant HT, pour la réalisation de la carte des paysages
- Et d'inscrire les crédits au budget principal en section d'investissement (DMn°3).

\* \* \*

### **Point n°3 : Dispositions budgétaires**

---

#### **3.1 Remboursement de frais avancés par la directrice**

La directrice a dû régler avec sa carte bancaire, sur internet, car il n'y avait pas d'autre possibilité :

- L'abonnement pour l'hébergement du site web qui permet d'accueillir les capsules sonores associées au mobilier d'interprétation et à terme le tableau de bord de l'observatoire pour une somme de 66.43€ (budget principal)
- L'achat en urgence de convertisseurs et câbles à fibre optique pour un montant de 250.22€ (budget parkings) dans la mesure où le compte amazon business était inaccessible.

De même, la directrice a avancé les frais de repas dans le cadre de déplacements pour elle et ses agents ou élus qui l'accompagnaient.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents autorise :**

- Le remboursement de la directrice pour ces frais avancés sur les budgets concernés.

\* \* \*

INVESTISSEMENTS PROJET GRAND SITE DE ROCAMADOUR					
		Budget initial	DM1	DM2	Total
<b>SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES</b>					
Opération 121	Sécurisation des falaises	150000,00	0,00	0,00	150000,00
2172	travaux falaise	150 000,00			150 000,00
Opération 122	Diagnostic Falaises	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
203	diag falaise	35 000,00	0,00		35 000,00
<b>PRESERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE EMBLEMATIQUE</b>					
Opération 148	Etude programmation et maîtrise d'œuvre restauration du sanctuaire	1 379 922,59	0,00	0,00	1 379 922,59
203	diagnostic - définition du programme	115 000,00	0,00		115 000,00
231	Travaux en cours	1 264 922,59	0,00		1 264 922,59
Opération 149	Diagnostic et programme prévention incendie du sanctuaire	47 787,00	0,00	0,00	47 787,00
203	Etudes	18 000,00			18 000,00
231	Travaux en cours	29 787,00			29 787,00
Opération 150	Vestiges de l'hôpital Saint Jean baptiste	35 000,00	-7 023,60	0,00	27 976,40
203	Etudes	5 000,00	-648,00		4 352,00
231	Travaux en cours	30 000,00	-6 375,60		23 624,40
Opération 155	Sauvegarde du pigeonnier de Laguille	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
203	Etudes	3 000,00			3 000,00
2 131	maîtrise d'œuvre diag + travaux	8 000,00			8 000,00
Opération 156	Chapiteau feuillagé Basilique	0,00	648,00	0,00	648,00
203	Etudes		648,00		648,00
Opération	Réparation de la tribune chapelle saint Michel	0,00	0,00		0,00
Opération 142	Restauration balustrades et escaliers du parvis du sanctuaire	380 700,00	0,00	0,00	380 700,00
231	Travaux en cours	380 700,00			380 700,00
Opération	peintures murales Chapelle Saint Michel	0,00	0,00		0,00
Opération 137	vitraux sanctuaire	0,00	0,00		0,00
Opération 153	schéma d'intentions paysagères de la vallée	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
203	Etudes	10 000,00			10 000,00
Opération 154	Observatoire du site - modélisation	15 000,00	50 280,00	0,00	65 280,00
203	Etudes	15 000,00	50 280,00		65 280,00
Opération 157	Shéma Intention Paysage Vallée	0,00	6 375,60	0,00	6 375,60
203	Etudes		6 375,60		6 375,60
<b>Pietonnisation du site - gestion des flux</b>					
Opération 107	Aménagement corniche AP de 5M€	73 606,00	4 120,00	5 750,00	83 476,00
231	Travaux en cours	73 606,00	4 120,00		77 726,00
212	Agencement Aménagement Terrains			5 750,00	5 750,00
Opération 114	Déviations Routières	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
231	Travaux en cours	40 000,00			40 000,00
Opération 143	Aménagement de la bande piétonne route de Gramat	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2152	Installations de voirie	60 000,00	0,00		60 000,00
Opération 146	Requalification du chemin Lafajadou	234 078,00	0,00	0,00	234 078,00
231	Travaux en cours	234 078,00	0,00		234 078,00
Opération 144	Dispositifs de comptages et alerte saturation vallée	12 240,00	0,00	0,00	12 240,00
231	Travaux en cours	12 240,00	0,00		12 240,00
Opération 131	Esplanade Michelet	153 211,00	0,00	0,00	153 211,00
231	Travaux en cours	153 211,00			153 211,00
Opération 134	signalétique piétonne	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
231	Travaux en cours	4 000,00			4 000,00
Opération 106	Acquisitions foncières	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
2111	Terrains nus	12 000,00	0,00		12 000,00
<b>Découverte du site</b>					
Opération 136	Schéma d'interprétation et outils	226 500,00	0,00	0,00	226 500,00
231	Travaux en cours	226 500,00			226 500,00
<b>Gestion du site</b>					
Opération 145	Evaluation PGS et mise à jour du programme	57 827,00	0,00	0,00	57 827,00
203	Etudes	57 827,00			57 827,00
<b>Total</b>		<b>2 937 871,59</b>	<b>54 400,00</b>	<b>5 750,00</b>	<b>2 998 021,59</b>

### 3.3 Décisions modificatives n°4 au budget parkings

Afin de réaliser l'achat d'une tronçonneuse, d'une débroussailleuse et d'outils, le conseil syndical, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité des membres présents la décision modificative n° 4 correspondant au virement de crédits suivant :

- dépense investissement opération parking du château – article 2313 : moins 2 000 €
- dépense investissement 2188 (autres immobilisations corporelles) : plus 2 000 €.

BUDGET PARKING - SECTION INVESTISSEMENT: Dépenses 2024							
		Budget initial 2024	DM1	DM2	DM3	DM4	Total
<b>020</b>	<b>Imprévus</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>-950,00</b>		<b>1 050,00</b>
<b>100</b>	<b>Parking du château</b>	<b>16 814,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 000,00</b>	<b>14 814,32</b>
2111	acquisition foncière	0,00	0,00				0,00
2312	terrains	0,00	0,00				0,00
2313	construction	16 814,32	0,00			-2 000,00	14 814,32
2125	Terrains bâtis						0,00
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00				0,00
<b>101</b>	<b>Parking de la vallée</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>
2312	terrains	15 000,00	0,00				15 000,00
2313	construction	0,00	0,00				0,00
<b>102</b>	<b>Parking des Garennes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2138		0,00	0,00				0,00
2312	terrains	0,00	0,00				0,00
2313	construction	0,00	0,00				0,00
<b>103</b>	<b>Parking de l'Hospitalet</b>	<b>12 996,60</b>	<b>-4 888,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 108,60</b>
2111	acquisition foncière	0,00	0,00				0,00
2135		0,00	0,00				0,00
2312	terrains	2 500,00	0,00				2 500,00
2313	construction	10 496,60	-4 888,00				5 608,60
<b>107</b>	<b>Parking du Garroustié</b>	<b>11 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 950,00</b>
2312	terrains	11 950,00	0,00				11 950,00
<b>104</b>	<b>Système exploitation des flux</b>	<b>4 150,00</b>	<b>4 588,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 738,00</b>
2151	installations complexes spécialisées	4 150,00	4 588,00				8 738,00
<b>105</b>	<b>Gestion stationnement sauvage</b>	<b>7 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 650,00</b>
2315	immos en cours-inst techniques	7 650,00	0,00				7 650,00
<b>106</b>	<b>Prestations communes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	immos en cours-constructions	0,00	0,00				0,00
<b>108</b>	<b>Maquettes d'orientation</b>	<b>5 661,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 642,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 303,91</b>
2315	immos en cours-inst techniques	5 661,00	0,00	7 642,91			13 303,91
<b>109</b>	<b>Parking du puits des anglais</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
2312	immos en cours-inst techniques	20 000,00	0,00				20 000,00
<b>Hors opération</b>		<b>317 703,33</b>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>320 953,33</b>
2181	intégration premier équipement	0,00	0,00				0,00
2188	autres immobilisations corporelles - defebrillateurs	0,00	300,00			2 000,00	2 300,00
2182	matériel de transport	0,00	0,00				0,00
2183	matériel bureau et informatique	0,00	0,00		700,00		700,00
2184	meublier	0,00	0,00		250,00		250,00
1641	remboursement credit	197 703,33	0,00				197 703,33
1687	Autres dettes (Remb av Tréso du Budg Principal)			120 000,00			120 000,00
2763	avance de trésorerie au budget principal - créance collectivité	120 000,00	0,00	-120 000,00			0,00
<b>041 et 040</b>	<b>amortissement et changement de comptes</b>	<b>2 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 173,00</b>
2138/040	travaux en régie mobilier	0,00	0,00				0,00
13911-040	amortisst subvention	933,00	0,00				933,00
13915-040	amortisst subvention	1 240,00	0,00				1 240,00
2313/041	remboursement avances forfaitaires	0,00	0,00				0,00
	<b>Total</b>	<b>416 098,25</b>	<b>0,00</b>	<b>7 642,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 741,16</b>

## Point n°4 : Questions diverses

---

*M. Rigal fait part de ses inquiétudes pour les années avenir sur le financement, sur le fait de ne plus avoir de perspective est d'autant plus inquiétant, il précise que le Département sera transparent avec le Syndicat Mixte du grand site de Rocamadour. De continuer à apporter les aides mais la collectivité devra cibler zéro nouveaux investissements en 2025.*

*M. Labarthe partage ces inquiétudes, il indique que la région veille toujours à ce que le territoire soit associé, en plus des difficultés financières, la communauté des communes intègre le PGS*

*Exploitation Petit Train*

*Problème constaté , ce service est qualifié de navette à la journée et touristique le soir :*

- ce n'est pas légale d'interrompre flux sur la RD*
- la sécurité est-elle bonne dans la cité médiévale ? pour les voyageurs ? pour les piétons ?*

*Secrétaire de séance*

*Présidente*

*Philippe Lasvaux*

*Dominique Lenfant*